



Arrêté grand-ducal du 14 février 2018 modifiant l'arrêté grand-ducal du 22 juin 2017 portant nomination des membres du conseil d'administration du Fonds du Logement.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 24 avril 2017 portant réorganisation de l'établissement public nommé « Fonds du Logement », et notamment son article 4 (1) ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un membre du conseil d'administration du Fonds du Logement, représentant le membre du Gouvernement ayant l'Intérieur dans ses attributions, suite à la démission de cette fonction de Monsieur Laurent Deville, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Intérieur ;

Sur le rapport de Notre Ministre du Logement, et après délibération du Gouvernement en Conseil ;

Arrêtons :

Art. 1^{er}.

Monsieur Laurent Knauf, Conseiller au Ministère de l'Intérieur, est nommé membre du conseil d'administration du Fonds du Logement, représentant le membre du Gouvernement ayant l'Intérieur dans ses attributions, en remplacement de Monsieur Laurent Deville, dont il termine le mandat.

Art. 2.

Notre Ministre du Logement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Le Ministre du Logement,
Marc Hansen

Château de Berg, le 14 février 2018.
Henri



Arrêté grand-ducal du 14 février 2018 modifiant l'arrêté grand-ducal du 27 novembre 2015 portant nomination des membres effectifs et des membres suppléants du comité-directeur du Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 10 décembre 1998 portant création de l'établissement public dénommé « Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall », et notamment son article 10 ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination de deux nouveaux membres effectifs du comité-directeur du Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall, suite aux démissions de Madame Tania Fernandes, conseiller au Ministère du Logement, et de Monsieur Arno van Rijswijck, conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Intérieur ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un nouveau membre suppléant du comité-directeur du Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall, suite à la nomination comme membre effectif d'un membre suppléant ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un nouveau membre suppléant du comité-directeur du Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall, suite à la démission de Monsieur Alexandre Simonis, employé A1 scientifique et technique au Ministère du Logement ;

Sur le rapport de Notre Ministre du Logement, et après délibération du Gouvernement en Conseil ;

Arrêtons :

Art. 1^{er}.

Est nommé membre effectif du comité-directeur du Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall, Monsieur Tim Karius, employé A1 administratif au Ministère du Logement, en remplacement de Madame Tania Fernandes, dont il termine le mandat.

Art. 2.

Est nommé membre effectif du comité-directeur du Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall, Monsieur Frank Goeders, conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Intérieur, actuellement membre suppléant, en remplacement de Monsieur Arno van Rijswijck, dont il termine le mandat.

Art. 3.

Est nommé membre suppléant du comité-directeur du Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall, Monsieur Fabio Ottaviani, attaché au Ministère de l'Intérieur, en remplacement de Monsieur Frank Goeders, dont il termine le mandat.

Art. 4.

Est nommée membre suppléante du comité-directeur du Fonds d'assainissement de la Cité Syrdall, Madame Cathrin Nordmo, employée A1 scientifique et technique au Ministère du Logement, en remplacement de Monsieur Alexandre Simonis, dont elle termine le mandat.

Art. 5.

Notre Ministre du Logement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Le Ministre du Logement
Marc Hansen

Château de Berg, le 14 février 2018.
Henri





Nomination des membres du jury du mémoire des enseignants stagiaires de l'enseignement secondaire de la promotion 2016.

Par arrêté ministériel du 22 février 2018, en application de l'article 46 de la loi modifiée du 30 juillet 2015 portant création d'un Institut de formation de l'Éducation nationale, sont nommés membres du jury du mémoire des enseignants stagiaires de la promotion 2016, en réduction de stage de 8 mois :

Stagiaires	Conseiller didactique, ou à défaut, autre formateur	Formateur conseiller	Autre formateur
Thomas Kopf	Jan Even	Gerry Neu	Carmen Scholer
Thierry Schmitz	Jean-Marie Hilbert	Yann Schneider	Sophie Recchia





Huissiers de justice - Nomination.

Par arrêté grand-ducal du 5 mars 2018, Madame Catherine NILLES, candidat-huissier de justice, a été nommée huissier de justice à Luxembourg.





Santé - Pharmacien.

Par arrêté ministériel du 5 mars 2018, Madame Ouifak ELHANBALI, née le 22 novembre 1988, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.





Service d'économie rurale - Démission.

Par arrêté grand-ducal du 22 février 2018 démission honorable de ses fonctions avec faculté de faire valoir ses droits à la pension de vieillesse anticipée a été accordée, sur sa demande à Monsieur AREND Fernand, premier commis technique principal au Service d'économie rurale, et ce avec effet au 1^{er} juillet 2018.





Ministère de l'Égalité des chances - Programme des actions positives.

Par arrêté ministériel du 20 février 2018, l'agrément est accordé à la société à responsabilité limitée Polygone S. à r. l. ayant son siège social à L-7502 Mersch ; 37, rue de la Gare, pour la mise en œuvre de son projet d'actions positives.

L'agrément est enregistré sous le numéro **AP/33-2018**.





Comité des Actions Positives - Nomination.

Par arrêté ministériel du 9 février 2018, a été nommée membre suppléante du Comité des Actions Positives : Madame Patricia HEMMEN, conseillère à la Fédération des Industriels Luxembourgeois, en remplacement de Madame Magalie LYSIAK.

